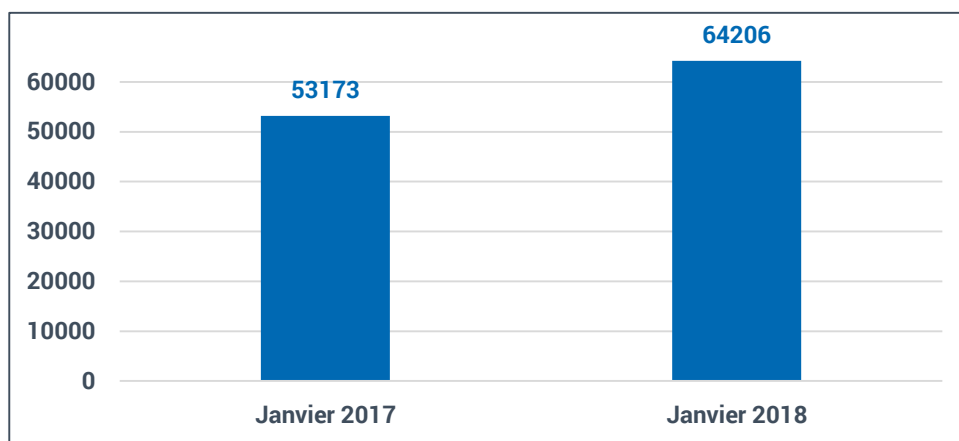


Création d'entreprises

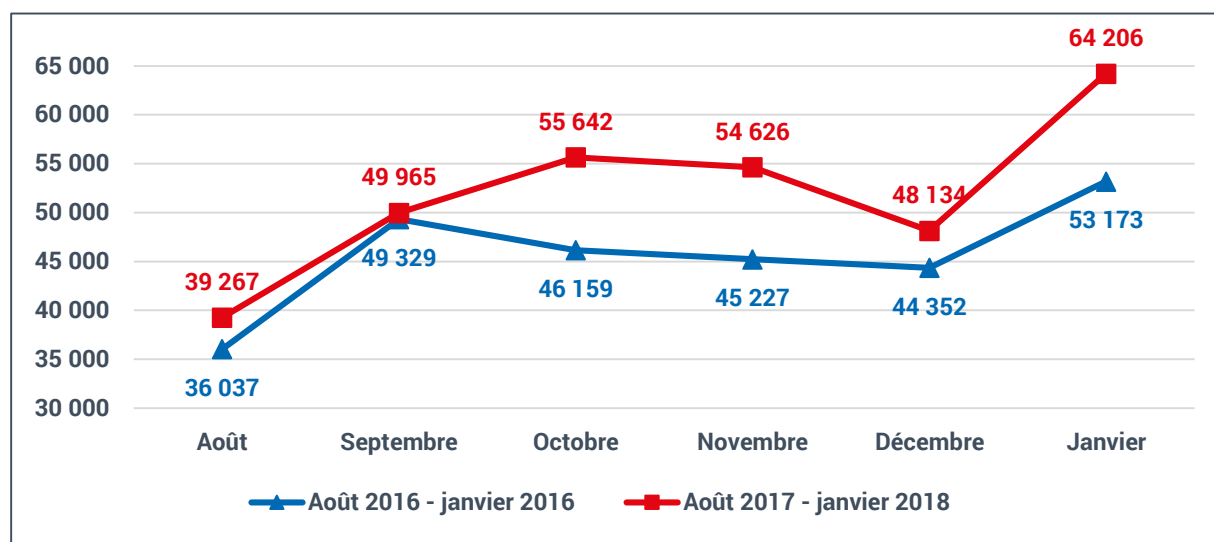
Chiffres de janvier 2018

- **64 206** nouvelles entreprises ont vu le jour en janvier 2018 en France. Leur nombre est en nette progression au regard des créations de janvier 2017 (+ 21 %)



Nombre de créations d'entreprises en janvier 2017 et janvier 2018

- La forte croissance observée en janvier 2018 vient dans le prolongement d'une fin d'année 2017 déjà très favorable à la création d'entreprises. Ainsi, sur les quatre mois qui viennent de s'écouler (d'octobre 2017 à janvier 2018), le nombre de nouvelles unités s'est accru de **18 %** au regard de la période allant d'octobre 2016 à janvier 2017.



Nombre de créations d'entreprises durant les périodes août 2016 - janvier 2017 et août 2017 - janvier 2018

- Les micro-entrepreneurs représentent **43 %** des créations d'entreprises enregistrées durant les quatre mois qui viennent de s'écouler, soit **96 100** unités. Leur nombre s'est accru de **26 %** au regard de la période allant d'octobre 2016 à janvier 2017 ; cette hausse est nettement supérieure à celle du nombre d'entreprises ne bénéficiant pas de ce régime sur cette même période (+ 13 %).

- L'augmentation du nombre de créations d'entreprises observée sur la période d'octobre 2017 à janvier 2018 (au regard d'octobre 2016 à janvier 2017) est essentiellement imputable aux **entreprises individuelles** (+ 25 %) qu'elles soient sous le régime des micro-entrepreneurs (26 %) ou au régime général (+ 23 %). Cela se fait au détriment des formes sociétales pluripersonnelles qui s'inscrivent dans la stabilité sur cette même période (- 1 %).

Les **sociétés pluripersonnelles** (SARL, SAS...) connaissent également une hausse sur cette même période (+ 11 %), bien que moins importante que celle des entreprises individuelles.

- Sur la période octobre 2017 – janvier 2018, les activités de type services connaissent une croissance (+ 21 % au regard de la période octobre 2016 – janvier 2017) plus importante que les activités de type commerce (+ 16 %) et les activités secondaires (+ 11 %).

Plus généralement, tous **les secteurs d'activités** sont concernés par la croissance du nombre de nouvelles unités entre ces deux intervalles. Nous présenterons les deux catégories extrêmes :

Les secteurs ayant enregistré une croissance d'au moins 35 % :

- ▶ le courtage (+ 35 %),
- ▶ les services en direction des personnes (+ 36 %),
- ▶ les transports (+ 54 %).

Les secteurs ayant enregistré une augmentation inférieure à 7 % :

- ▶ la santé (+ 6 %),
- ▶ l'hébergement et la restauration (+ 4 %).

- Toutes **les régions** de France métropolitaine et d'outre-mer ont enregistré une croissance du nombre de créations entre les périodes d'octobre 2016 à janvier 2017 et d'octobre 2017 à janvier 2018. Nous relèverons les deux catégories extrêmes :

Les régions caractérisées par une croissance supérieure à 20 % :

- ▶ Guadeloupe (+ 21 %),
- ▶ Corse (+ 21 %),
- ▶ Ile-de-France (+ 22 %).

Les régions caractérisées par une croissance inférieure à 13 % :

- ▶ Pays de la Loire (+ 12 %),
- ▶ Normandie (+ 11 %),
- ▶ Bretagne (+ 10 %).

- Près d'un quart des créations d'entreprise de France métropolitaine recensées sur la période octobre 2017 – janvier 2018 sont localisées en **zone rurale**, soit 45 030 nouvelles unités.

Leur nombre a augmenté de 14 % au regard de la période octobre 2016 – janvier 2017. C'est inférieur à la hausse des créations enregistrées dans les zones urbaines (+ 19 %).

Avec respectivement 14 778 et 1 280 nouvelles entreprises recensées d'octobre 2017 à janvier 2018, les communes classées en **zone de revitalisation rurale** (ZRR) et les communes de montagnes bénéficiant des effets de ce dispositif s'inscrivent également dans la croissance (+ 13 % au regard des quatre mois équivalents un an auparavant), mais dans des proportions moindres que les autres communes non classées en ZRR (+ 18 %).

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Evolution du nombre de créations entre les périodes d'octobre 2016 à janvier 2017 et d'octobre 2017 à janvier 2018, selon le secteur d'activités

Secteur d'activité	Octobre 2016 – janvier 2017	Octobre 2017 – janvier 2018	Evolution
Activités secondaires	26 886	29 726	+ 10,6 %
Industrie	7 485	8 141	+ 8,8 %
Construction	19 401	21 585	+ 11,3 %
Activités de type commerce	53 611	62 243	+ 16,1 %
Commerce de détail	17 819	20 690	+ 16,1 %
Commerce de gros	3 361	3 616	+ 7,6 %
Commerce de bouche	701	802	+ 14,4 %
Immobilier	6 828	8 678	+ 27,1 %
Hébergement et restauration	9 411	9 608	+ 2,1 %
Services en direction des personnes	10 072	12 750	+ 26,6 %
Commerce et réparation automobile	5 419	6 099	+ 12,5 %
Activités de type services	108 414	130 639	+ 20,5 %
Courtage	4 136	5 333	+ 28,9 %
Transports	12 604	17 957	+ 42,5 %
Activités scientifiques et techniques	33 176	41 317	+ 24,5 %
Activités de soutien aux entreprises	11 423	13 395	+ 17,3 %
Information et communication	9 482	11 362	+ 19,8 %
Enseignement	10 172	11 816	+ 16,2 %
Arts, spectacles et activités récréatives	6 215	7 359	+ 18,4 %
Santé	15 341	15 710	+ 2,4 %
Activités financières	5 865	6 390	+ 9,0 %
Ensemble des secteurs	188 911	222 608	+ 17,8 %



Evolution du nombre de créations entre les périodes d'octobre 2016 à janvier 2017 et d'octobre 2017 à janvier 2018, selon la nature juridique des entreprises

Nature juridique	Octobre 2016 – janvier 2017	Octobre 2017 – janvier 2018	Evolution
Entreprise individuelle	123 495	153 722	+ 24,5 %
dont micro-entrepreneurs	76 467	96 100	+ 25,7 %
Sociétés	65 416	68 886	+ 5,3 %
dont sociétés unipersonnelles (SASU, EURL)	33 523	33 257	- 0,8 %
Ensemble des secteurs	188 911	222 608	+ 17,8 %

Evolution du nombre de créations entre les périodes d'octobre 2016 à janvier 2017 et d'octobre 2017 à janvier 2018, selon la région d'implantation de l'entreprise

Secteur d'activité	Octobre 2016 – janvier 2017	Octobre 2017 – janvier 2018	Evolution
Auvergne-Rhône-Alpes	22 674	26 478	+ 16,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 114	5 830	+ 14,0 %
Bretagne	6 350	7 002	+ 10,3 %
Centre-Val de Loire	4 883	5 603	+ 14,7 %
Corse	1 150	1 392	+ 21,0 %
Grand-Est	10 019	11 905	+ 18,8 %
Guadeloupe	1 340	1 619	+ 20,8 %
Guyane	486	550	+ 13,2 %
Hauts-de-France	11 311	12 986	+ 14,8 %
Ile-de-France	58 162	71 012	+ 22,1 %
Martinique	1 102	1 269	+ 15,2 %
Mayotte	260	295	+ 13,5 %
Normandie	6 193	6 873	+ 11,0 %
Nouvelle Aquitaine	15 382	18 083	+ 17,6 %
Occitanie	17 057	19 884	+ 16,6 %
Pays-de-la-Loire	7 245	8 128	+ 12,2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 342	21 614	+ 17,8 %
La Réunion	1 841	2 085	+ 13,3 %
Ensemble des secteurs	188 911	222 608	+ 17,8 %

METHODOLOGIE

La création d'une entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire qu'elle doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette définition des créations exclut donc les réactivations dont la dernière cessation est survenue moins d'un an avant la nouvelle création et les reprises d'entreprises pour lesquelles il y a continuité de l'entreprise (évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée).

Les statistiques utilisées dans ce document concernent l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole, autrement dit, les activités de l'industrie, du commerce et des services.

Sont définis comme micro-entrepreneurs dans ce document, tous les entrepreneurs individuels sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social.

Pour réaliser cette note, l'AFE se sert d'informations statistiques brutes issues de la base de données Sirene de l'Insee. Ces informations sont provisoires dans la mesure où les données brutes sont susceptibles d'être modifiées par l'Insee. Les révisions apportées par cet institut seront donc répercutées sur les notes de conjoncture mensuelles réalisées par l'AFE.

Par ailleurs, l'AFE a créé un secteur d'activité intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rév. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

L'approche des espaces ruraux est basée sur la densité de population des communes. La typologie utilisée est celle de l'Insee, intitulée grille de densité. Elle est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions. Quatre classes sont ainsi définies :

- les communes denses et les communes intermédiaires qui composent les zones urbaines,
- les communes peu denses et les communes très peu denses qui définissent les zones rurales.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont un ensemble de communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques, dont la liste est fixée par arrêté. Le classement de ces communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides d'ordre fiscal.

